

« LE POUVOIR DU SILENCE et LE SILENCE DU POUVOIR »

Comment interpréter le discours politique

Danielle Duez,
Laboratoire Parole et Langage, CNRS UMR 6057
Université de Provence

« Rien ne rehausse l'autorité mieux que le silence, splendeur des forts et refuge des faibles »

Charles de Gaulle, *Le Fil de l'épée* (1932)

La parole

La parole véhicule une information linguistique aussi bien qu'une information révélant les caractéristiques individuelles, régionales et sociales de la locutrice ou du locuteur (celle ou celui qui parle). Elle contient en effet tout un ensemble d'indices sur son sexe, son âge, son affiliation dialectale et régionale, son statut social, son état d'esprit et de santé du moment. Ces indices, qui ne sont pas consciemment manipulés, relèvent de la fonction informative de la parole. Il en est autrement des marqueurs utilisés pour signaler un affect, une attitude, une intention ou un rôle social. Ces marqueurs, qui sont des signaux consciemment utilisés, ont une fonction communicative. Un même marqueur peut avoir une signification différente selon le contexte et l'usage qui en est fait. Par exemple, la nasalité a une fonction linguistique en français (elle permet d'opposer les voyelles orales aux voyelles nasales), une fonction informative en anglais (elle est la marque d'une classe sociale supérieure), et une fonction communicative dans certaines langues indiennes de la Bolivie (l'individu de niveau inférieur et/ou la femme s'adressent au supérieur et/ou au mari en nasalisant pour marquer leur soumission). On voit donc que la parole, qui est une faculté proprement humaine, est un moyen de communication fondamental permettant à l'homme d'exprimer ses idées et ses sentiments, de marquer son appartenance sociale et sa personnalité, d'agir sur les autres et sur le monde.

La phonétique et les formes sonores

Qu'est ce que la phonétique ? Quels sont ses domaines d'investigation ? Pour répondre à ces questions il faudrait plusieurs volumes. Pour résumer, disons que la phonétique, qui est souvent considérée comme une branche de la linguistique, est une science de la communication par la parole, des processus de parole et de tout le mécanisme à l'aide duquel les hommes communiquent oralement entre eux (Malmberg, 1971). Elle relie le plan du contenu sémantique et stylistique aux formes sonores (sons et prosodie) et examine la manière dont l'auditeur extrait les différents niveaux d'information de ces formes sonores. Le domaine de la phonétique est vaste puisqu'il englobe tout ce qui relève de la production (physiologie, acoustique..) et de la perception de la parole normale, et de ses divers dysfonctionnements. Avec le développement des technologies modernes, la phonétique a approfondi son champ d'investigation : elle peut désormais analyser la forme spectrale des sons avec le spectrographe, les courbes intonatives, la structure temporelle des énoncés avec les analyseurs de mélodie, les points de contact de la langue et du palais avec l'électropalatographe (palais artificiel muni d'électrodes), le rôle du système nerveux et du cerveau dans la production et la perception de la parole avec l'imagerie à résonance magnétique (IRM). Le développement de l'informatique a permis la création de vastes bases de données de parole enregistrée « in vivo » et ainsi une analyse renouvelée des styles de parole.

Styles de parole

La parole influence et est influencée par la situation de communication dans laquelle elle s'inscrit. On s'accorde à considérer le *cadre* (lieu et période) dans lequel la parole est produite, l'*objectif* de la locutrice ou du locuteur et la *relation entre les participants* comme les trois facteurs fondamentaux (Hymes, 1972). Par cadre, on entend le lieu ou la période où se déroule l'interaction : on ne parle certes pas de la même manière chez soi, dans un café, ou dans un lieu sacré (église, cimetière). L'objectif, et donc les stratégies de la parole, varient avec les intentions communicatives du locuteur pour qui il s'agit par exemple d'informer, de séduire ou de persuader l'auditrice ou l'auditeur qui peut être considéré(e) comme la cible de l'acte de parole. La distance sociale entre les participants est aussi fondamentale car elle induit un degré de formalité et une distance physique différents : on ne parle pas de la même façon à son ami, son directeur, ou son médecin. A chaque situation de parole correspond donc un rôle particulier, qui détermine un style de parole donné, caractérisé par un contenu verbal, une prononciation et une prosodie spécifiques. La mise en relation des différentes variables situationnelles (objectif, cadre et lien entre les interactants) et des formes sonores de la parole relève du domaine de la phonétique.

Prosodie et styles de parole

Longtemps marginalisés, les styles de parole sont devenus un champ d'investigation privilégié des phonéticiens. Le développement des médias (télévision et radio) a permis la naissance de styles de parole nouveaux (journaux télévisés, informations météorologiques), d'autres styles de parole ont été réactualisés dans leur présentation et leur mise en scène : appels électoraux, débats, jeux.

Comprendre comment la locutrice ou le locuteur adapte sa parole aux enjeux et objectifs communicatifs est devenu un challenge. Et ceci d'autant plus que les résultats obtenus devraient permettre le progrès des technologies de la parole : le naturel de la synthèse de parole pourrait en être amélioré, de même que la fiabilité de la reconnaissance de parole. Générer des voix et de la parole exprimant de la colère, de la peur ou de l'amour ou des situations de pouvoir différentes est devenu l'un des objectifs des spécialistes de la synthèse ! Ces résultats devraient aussi intéresser les spécialistes en communication.

Les analyses, essentiellement comparatives, ont porté sur la prosodie de styles produits par un même locuteur, ou d'un même style de parole produit par divers locuteurs. Par prosodie, on entend le système qui intègre l'ordre de structuration métrique qui gouverne l'organisation métrique des énoncés, l'ordre de structuration tonal qui gère les modulations (tons et intonation) et l'ordre de structuration temporel qui régit les phénomènes de quantité (pauses et tempo). Elle est actualisée par trois paramètres prosodiques intrinsèques : la variation de la fréquence fondamentale (F_0), de l'énergie et de la durée (des pauses, des syllabes et des voyelles et consonnes) et par la variation d'un paramètre « para-prosodique », la variation du timbre (Di Cristo, 2000).

La parole de l'homme politique

L'homme politique est le locuteur privilégié des médias : il ne se passe pas une journée sans que nous l'entendions, dans de simples entretiens « amicaux », dans des entretiens politiques, des débats ou des discours. Chacune de ses prestations et chacune de ses interventions donnent lieu à d'innombrables commentaires, ou sont suivies de sondages d'opinion communiqués aussitôt aux auditeurs ou aux lecteurs de la presse écrite. Qu'il ait répondu maladroitement (ou pas du tout !), qu'il n'ait pas paru persuasif, qu'il n'ait pas convaincu de ses aptitudes à régler les problèmes, à dominer la situation et il perd des points, en particulier au moment des échéances électorales ! Connaître les règles des différents styles de parole est

donc fondamental pour lui car il s'agit non seulement de parler bien mais aussi de parler juste, en accord avec la situation ! Il doit donc répondre aux exigences de l'intelligibilité dictées par la situation, le niveau intellectuel de l'auditeur et par l'adversité de l'environnement (salle, rue bruyante, contact indirect..) mais il doit aussi paraître spontané quand il est interrogé sur sa vie, sur ses goûts. A ces exigences vient s'ajouter la contrainte du temps (souvent bref) qui lui est imparti : être efficace afin d'atteindre son objectif et sa cible est indispensable. Notons enfin qu'il doit aussi marquer sa spécificité, son originalité, sa différence par son style de parole individuel. L'homme politique doit donc être un professionnel du savoir dire !

Organisation temporelle : méthode et analyse

La parole est une succession de temps d'activité et de temps de repos. Aux premiers correspondent les séquences sonores, aux seconds, les silences. Les silences, couramment appelés pauses, correspondent à une cessation de l'activité verbale qui se traduit au niveau acoustique par une interruption du signal sonore. Ces silences recouvrent une intense activité respiratoire et cognitive: le locuteur marque des pauses pour respirer, pour planifier le contenu de son message, pour structurer son énoncé, pour souligner ses idées. Pour l'homme politique, la gestion efficace de l'organisation temporelle, du temps de pause de l'entretien, du discours ou du débat est impératif s'il veut donner sens à son message et atteindre son objectif.

Dans la suite pour souligner la fonction rhétorique de l'organisation temporelle de certains styles de parole, nous présentons les résultats obtenus à partir de l'analyse d'un certain nombre d'entretiens politiques (extraits de l'émission cartes sur table avec J. Chirac., F. Mitterrand, G. Marchais et M. Rocard), d'entretiens « amicaux » de ces mêmes hommes politiques et de discours politiques prononcés au moment de campagnes électorales de 1973 et 1974 par A. Krivine, J.M. Le Pen, F. Mitterrand, et G. Pompidou, et d'extraits du débat opposant J. Chirac et L. Jospin au moment des présidentielles de 1997. L'analyse est faite auditivement (transcription) et acoustiquement (segmentation du signal de parole est obtenue à partir du tracé oscillographique, du spectrogramme, de la courbe d'intensité et de fréquence fondamentale ; mesure du temps de parole, du temps de pause, du temps d'élocution et de la vitesse de parole (nombre de syllabes/seconde sur toute la durée du discours) vitesse d'élocution (nombre de syllabes/seconde sur la durée du discours dont est exclu le temps de pause).

Entretiens « amicaux » et politiques : séduire et persuader

Dans les entretiens amicaux où il s'agit simplement d'informer et de séduire un électorat potentiel ou acquis, J. Chirac., F. Mitterrand, G. Marchais et M. Rocard répondent spontanément et de manière informelle à celui qui les interroge en marquant des pauses d'hésitation (euh, allongements, répétitions non sémantiques) fréquentes et longues (certains « euh » atteignent une durée de 1500 millisecondes chez G. Marchais) en parlant rapidement, en ne ménageant que des pauses silencieuses brèves aux frontières de phrases et de propositions.

Dans les entretiens politiques, les mêmes hommes politiques répondent à des questions sur des événements contemporains, ils interprètent, critiquent et proposent des solutions : il s'agit donc de persuader l'auditeur (qui est aussi un électeur) tout en étant spontané et (relativement) informel. Le temps de pause y est significativement plus élevé que dans les entretiens amicaux mais les hésitations y sont revanche moins nombreuses et moins longues. Leur répartition y est aussi différente. Dans les entretiens amicaux les « euh » sont privilégiés, dans les entretiens politiques, ce sont les syllabes allongées. Ces dernières passent plus facilement inaperçues et répondent mieux à l'objectif de séduction et de persuasion du locuteur.

Discours politiques : persuader et « faire croire »

Dans les discours politiques radiotélévisés (qui sont des appels électoraux), le moment est grave, la situation formelle, et le contact entre l'orateur et son auditoire distant et indirect. L'enjeu fondamental est de persuader l'électeur de voter pour lui. Toutes les stratégies sont développées en fonction de ce « faire croire ». La vitesse d'élocution (nombre de syllabes/seconde) est lente, et le rythme régulier tend vers le rythme ternaire de l'alexandrin français. Paradoxalement, bien que le contenu soit connu et qu'il n'y ait aucune improvisation dans le discours, le temps de pause est nettement supérieur (plus de 50%) à celui relevé dans les entretiens politiques et dans les entretiens amicaux. La majorité de ces pauses sont distribuées aux frontières de phrases, de propositions et de syntagme et participent à la structuration de l'énoncé. Certaines pauses cependant, inattendues par leur localisation permettent d'attirer l'attention sur le mot qui suit et l'idée qu'il transmet. Les pauses sont des brèches dans le discours qui apportent la surprise et la solennité selon le cas, que l'on retrouve aussi bien dans les discours des hommes politiques français que dans ceux des hommes politiques américains (Carter et Reagan) et allemands (Schmidt et Strauß).

S'adapter à la situation et marquer sa différence

Les stéréotypes relevés pour les discours et les entretiens ne doivent pas faire oublier les différences individuelles. Dans les entretiens comme dans les discours on observe des indices propres à chacun des orateurs : la voix rauque et souvent craquée de J. Chirac, la postériorisation de l'articulation des voyelles chez G. Marchais, qui sera imitée par les membres du parti communiste et de la CGT. Certaines caractéristiques peuvent être cependant considérées comme des signaux ayant une fonction communicative.

Dans les entretiens politiques, le temps d'hésitation est particulièrement élevé chez M. Rocard (6.3% du temps de parole), très faible chez J. Chirac (0.8%) et relativement faible chez F. Mitterrand (2.3%). Dans les entretiens amicaux, les pourcentages sont légèrement plus élevés pour M. Rocard et pour F. Mitterrand, et très élevés pour J. Chirac (11.8%). F. Mitterrand et J. Chirac limitent la production des hésitations dans les messages ayant une fonction persuasive, le contrôle paraît particulièrement efficace chez J. Chirac.

Les résultats obtenus pour la vitesse d'élocution et le temps de pause confirment cette tendance. Dans les entretiens politiques, M. Rocard articule plus vite et pause moins que F. Mitterrand et J. Chirac. Dans les entretiens amicaux, Chirac et F. Mitterrand marquent moins de silences que dans les entretiens politiques, pour M. Rocard c'est l'inverse. M. Rocard marque peu de différences entre les deux situations; en revanche, J. Chirac paraît s'adapter parfaitement au contexte et à la situation et faire un usage stratégique du temps qui lui est imparti.

Dans les discours politiques les différences sont encore plus frappantes : G. Pompidou qui est alors Président de la République pause plus qu'il ne parle (53% du temps de parole !) contrairement à A. Krivine, J.M. Le Pen et F. Mitterrand, qui sont des challengers. Les résultats obtenus pour la vitesse d'élocution vont dans le même sens. Plus on paraît (ou plus l'on croit) se rapprocher du pouvoir politique plus on recourt au silence.

Marquer sa relation au pouvoir

Comparons pour nous en assurer trois discours de F. Mitterrand produits à différentes de sa carrière (challenger, 1974, Président, 1984, et Président-candidat, 1988) et des extraits du débat opposant J. Chirac (futur Président) et L. Jospin. (futur vaincu) en 1995.

De manière évidente, la situation au pouvoir a un effet sur l'organisation temporelle de la parole. Le temps de pause, la durée moyenne des pauses du discours de 1974 sont inférieurs au temps de pause et à la durée moyenne des pauses du discours présidentiel de 1988, tout comme les valeurs obtenues pour ce dernier sont inférieures à celles du discours de 1984. Ces

différences sont particulièrement marquées pour les pauses distribuées aux frontières d'énoncés (où elles passent du simple au double) et de propositions. Dans la situation où il est challenger, F. Mitterrand accumule les arguments. Il accélère sa vitesse d'élocution et marque des pauses brèves car il s'agit de remplir au maximum le temps imparti. En 1984 et 1988, F. Mitterrand est Président de la République, il garde une vitesse d'élocution lente (proche d'ailleurs de celle de G. Pompidou) et fait des pauses longues qui permettent de garder un équilibre entre le dit et le non-dit. Dans le discours de 1988 qui peut être considéré comme un discours « intermédiaire » puisque F. Mitterrand est à la fois Président et candidat, le temps de pause est intermédiaire entre celui de 74 et 84. En tant que Président sortant, il peut se contenter de rappeler son bilan; en tant que candidat, il se doit de persuader l'électorat et exploite le temps pour développer son argumentation. Les stratégies utilisées dans le discours de 1988 sont proches de celles du discours de 1984 : F. Mitterrand réduit ainsi la distance entre les deux rôles et se conduit en Président-candidat (Gerstlé, 1992).

Dans le débat opposant J.Chirac à L. Jospin, le pourcentage de temps de pause est relativement peu élevé chez les deux candidats (en moyenne 14% chez Jospin et 20% chez Chirac) révélant une égale et remarquable efficacité oratoire. Les hésitations sont rares, le temps de parole est essentiellement consacré à la présentation du programme politique et social. Les pauses sont cependant moins nombreuses et significativement plus brèves chez L. Jospin que chez J. Chirac. Associées à de fréquents accents d'insistance, elles peuvent traduire une nécessité (ou une impatience) plus grande de persuader.

Certains thèmes amènent les candidats à montrer leur spécificité avec plus d'âpreté et plus de force. Dans l'extrait consacré à la fracture sociale chacun des candidats s'efforce de marquer son territoire et de mettre en évidence ce qui lui est spécifique. Le temps de pause obtenu pour chacun des deux hommes politiques reflète de manière tout à fait intéressante cette *stratégie de divergence*. Dans l'extrait prononcé par J. Chirac, la vitesse globale de parole est lente. Cette variable est elle-même corrélée à une vitesse d'élocution lente et à un temps de pause élevé. Le pourcentage de temps de pause de cette séquence est supérieur de 10% au pourcentage moyen de l'ensemble du débat. Les pauses y sont particulièrement longues (certaines atteignent 2278 ms).

La stratégie de L. Jospin est en revanche fondée sur une utilisation optimale du temps de parole. La vitesse globale de parole est rapide. La rapidité de la vitesse de parole est corrélée à une vitesse d'élocution elle-même très rapide, et à un temps de pause peu élevé. Le pourcentage de temps de pause de cette séquence est identique à son temps de pause moyen. Les pauses sont brèves puisqu'elles vont de 147 ms à 635ms et que la durée moyenne obtenue est le 1/3 de celle obtenue pour J. Chirac. Les séquences comprises entre deux pauses sont longues, et la vitesse d'élocution accélérée.

Dans les trois dernières minutes, le débat fait place à l'appel électoral, le ton devient plus solennel, le débit est ralenti et le temps de pause augmenté de manière similaire chez les deux candidats. Mais là encore Jacques Chirac maintient un temps de silence plus élevé !

Pour terminer citons les discours du Président de Gaulle qui sont un modèle du genre avec leur régularité rythmique, leur temps de pause élevé, leurs allongements vocaliques qui fonctionnent comme des marques oratoires et lyriques. Ces allongements avaient d'ailleurs été imités et exagérés à propos par le comique H. Tisot qui avait capté ces caractéristiques de la parole du pouvoir (Léon, 1971).

Symbolisme de la parole

L'organisation temporelle est un miroir de la relation au pouvoir dans la parole politique : elle *symbolise* la distance sociale qui existe entre l'homme politique et son audience. La distance entre les individus peut être divisée en quatre catégories majeures : intime, informelle, sociale, et publique (Hall, 1959 ; 1966). A chacune de ces distances correspond

une distance physique entre les individus et un type de voix et de parole. Par exemple, la distance publique (qui est celle du discours politique) est caractérisée par le « style glacé » typique des individus qui sont (et souvent doivent) rester étrangers l'un à l'autre. Une prononciation soignée (dite hyperarticulée), une voix forte et une vitesse de parole lente sont des traits de ce style. Utilisée consciemment par l'homme politique l'organisation temporelle de la parole symbolise la distance publique qui le sépare de ses concitoyens.

L'organisation temporelle de la parole n'est pas codée comme marqueur de hiérarchie dans la parole en français, elle a cependant une fonction communicative. L'on sait que l'auditeur peut identifier les styles de parole d'après leur seule prosodie, le contenu verbal ayant été brouillé (Fónagy, 1978), il est donc aussi probablement capable de donner un sens aux silences, à la vitesse et à l'organisation temporelle de la parole. Pour atteindre la cible et les objectifs qu'elle (ou qu'il) s'est fixés, la locutrice ou le locuteur (et ceci vaut plus particulièrement pour les professionnels de la communication, des médias et de la politique) doit donc savoir utiliser le temps dans la parole, de manière judicieuse, en *parfaite adéquation* avec la situation de communication.

Références

- De Gaulle, C. (1932) *Le fil de l'épée*, Plon : Paris
- Di Cristo, A. (2000) La problématique de la prosodie dans l'étude de la parole dite spontanée, *Parole*, Vol 15-16.
- Duez, D. (1991) *La pause dans la parole de l'homme politique*, Editions du CNRS, Collection sons et parole.
- Fónagy I. (1978). A New Method of Investigating the Perception of Prosodic Features. *Language and Speech*, 21, 34-49.
- Gerstlé, J. (1992) *La communication politique*, collection que sais-je
- Hall, E.T. (1959). *The silent language*. New York: Doubleday and Cie.
- Hall, E. T. (1966). *The hidden dimension*. New York: Doubleday and Cie.
- Hymes, D. (1972). Models of the Interaction of Language and Social Life. In J.J. Gumperz and D. Hymes (Eds.), *Directions and Sociolinguistics: the ethnography of communication*. New York.
- P. Léon (1971) l'art oratoire du président de Gaulle, *Essais de phonostylistique*, Studia Phonetica, Montréal, Paris, Bruxelles : Didier, 131-144.
- Malmberg, B. (1962) *La Phonétique*, Collection Que sais-je ?
- Malmberg, B. (1971) *Les domaines de la phonétique*, PUF, Paris.